



Sommaire

PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN DU TOGO, PHASE 2, (PAUT - II) : lancement des travaux d'entretien du système lagunaire 1

TRAVAUX URGENTS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE LOME : Les bassins de Lomé soulagés 2

OPERATIONNALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR LE GRAND LOME : fermeture prochaine de la décharge d'Agoé 2

COLLABORATION ENTRE LE COMITÉ MISS TOGO ET L'ANASAP : Les projets d'assainissement en vue 5

L'ANASAP DISPOSE DE SON PLAN STRATEGIQUE 2018 - 2022 5

UN CENTRE ECOLOGIQUE A BASE DE DECHETS RECYCLABLES A LOME 6

PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU TOGO, PHASE 2, (PAUT - II) : lancement des travaux d'entretien du système lagunaire

Dans le cadre de la deuxième phase du Projet d'Aménagement Urbain du Togo, Phase 2 (PAUT - II) l'Anasap a été identifiée pour assurer l'entretien du système lagunaire pour une période de cinq ans. Une convention a été signée à cet effet entre le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (MAEH) et l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) au mois de juillet 2017.

Les travaux consistent au désencombrement des abords du système lagunaire, à son curage, et à son entretien permanent. Des travaux plus en profondeurs

seront réalisés au niveau du canal de Bè qui est obstrué par les déchets et par du sable.

Le lancement officiel des travaux a été présidé par le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, Me Fiatuwo SESSENOU, le vendredi 27 octobre 2017.

La secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de l'Hydraulique, Dr BALI Hélène représentant le ministre, a lancé un appel à « une prise de conscience de la population à travers des comportements plus citoyens et responsables » pour une meilleure préservation des ouvrages .

L'objectif du PAUT 2 est la réalisation et l'entretien des infrastructures d'assainissement afin de réduire

significativement les inondations que connaissent certains quartiers situés le long du système lagunaire.



Vues partielles de l'état initial du canal de bê



Les autorités suivant attentivement les explications du Coordonateur du projet PAUT II M. Ehli (bleu)

Coup d'envoi des travaux

TRAVAUX URGENTS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE LOME : LE PUDC APPORTE SON APPUI

Le Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont procédé à la signature d'une convention de partenariat au cours du mois d'août 2017.

Cette convention permettra à l'Anasap d'effectuer des travaux d'assainissement dont la finalité est de permettre à certains bassins d'amenée et d'évacuation des eaux à jouer leur rôle afin de minimiser les risques d'inondations dans la ville de Lomé. En effet, l'envasement de ces bassins a pour conséquence le débordement des eaux en période de pluie, ce qui entraîne des inondations fréquentes dont sont victimes les populations riveraines de ces ouvrages.

Il s'agit du bassin de Doganto à Adidogomé, du bassin dénommé Takassi, Kagbara, du bassin derrière Eda Oba, du lac de bè etc.

Les travaux sont financés par le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) qui vise à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies à travers des infrastructures socio-économiques de base.

Voici en images l'état de quelques bassins avant et après les travaux

Bassin Kagbara



Avant



Après

Lagune de Bè



Avant



Après

Bassin dit « Takassi »



Etat initial



Début des travaux



Travaux



Etat actuel

Bassin d'Adidogomé



Etat initial



Début des travaux



Travaux



Etat actuel

OPÉRATIONNALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR LE GRAND LOMÉ : fermeture prochaine de la décharge d'Agoé

Les travaux de construction du Centre d'Enfouissement Technique des déchets solides pour le grand Lomé vont bon train. La fin d'une partie des travaux est prévue pour le mois de janvier 2018. Ainsi le CET va pouvoir accueillir en 2018 les premières tonnes de déchets. En parallèle à la mise en exploitation du site, les travaux continueront pour se terminer en avril 2018 selon le planning établi. La bonne nouvelle sera sans doute la fermeture de la décharge actuelle de la ville qui est située au quartier Agoé, qui a atteint ses capacités de stockage depuis bien longtemps et qui cause des nuisances aux populations riveraines.

Le CET quant à lui, est heureusement construit selon les normes internationales et une zone tampon existe entre le lieu de déversement et les habitations. Des alvéoles de stockage sont construits et le sol est recouvert de

membranes afin d'éviter que les déchets par infiltration contaminent le sol et la nappe phréatique.

La première pierre de ce CET, dont la commune de Lomé est le maître d'ouvrage, a été posée le 29 Octobre 2016 par SEM Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise et le Premier ministre français de l'époque, Manuel VALLS lors de sa visite à Lomé.



Vue partielle d'un futur caisson de stockage

COLLABORATION ENTRE LE COMITÉ MISS TOGO ET L'ANASAP : Les projets d'assainissement en vue

M. BAKA Gaspard, président du Comité National miss Togo, a été reçu à l'Anasap, accompagné de Mlle ADOMAYAKPO Cornelia Dédévi Ayaba, Miss Togo 2017 et de M. KINVI Bernados, Directeur exécutif du comité le jeudi, 21 septembre 2017.

Les échanges ont porté sur les possibilités d'un partenariat pour faciliter la mise en œuvre des projets sociaux de la miss.

Rappelons que le comité national miss Togo pour les cinq prochaines années a placé le mandat des miss sous le thème de la préservation de l'environnement.



Mlle Adomayakpo Cornelia entourée du DG de l'ANASAP (à gauche) et de M. BAKA (à droite)

L'ANASAP DISPOSE DE SON PLAN STRATEGIQUE 2018 - 2022

L'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) dispose d'un plan stratégique de ses activités sur la période 2018 – 2022. Le document a été validé au cours d'un atelier national dont les travaux ont été ouverts par le Ministre de l'Urbanisation de l'Habitat et du Cadre de Vie, Me Fiatuwo SESSENOU, le Vendredi 5 Janvier 2018. C'était en présence du Directeur général de l'ANASAP, BERENA Gnakoudè, des autorités locales, traditionnelles, des acteurs impliqués dans le domaine de l'assainissement et de la salubrité ainsi que de plusieurs personnalités.

Le Plan stratégique est basé sur cinq axes à savoir :

le renforcement des capacités des acteurs couplé des actions d'Information, Education et de Communication ; l'amélioration du système de collecte et de gestion des déchets ; l'accroissement des infrastructures et des équipements d'assainissement et de salubrité ; la création / amélioration de la gestion des monuments, plages, des espaces verts, des zoos, et des parcs urbains ainsi que le pilotage, la coordination et le suivi évaluation.

Le plan stratégique validé est un outil de planification des actions qui va permettre à l'ANASAP de travailler de manière inclusive, participative avec les autres acteurs du sous – secteur.

DOSSIER SPÉCIAL



UN CENTRE ECOLOGIQUE A BASE DE DECHETS RECYCLABLES A LOME

La gestion des déchets est aujourd'hui une préoccupation majeure des pays en voie de développement. Véritable fléau aux conséquences néfastes, la problématique de la gestion des ordures nécessite une attention particulière. L'une des solutions à la réduction des déchets de nos jours est la valorisation. Ayant donc compris l'importance du recyclage dans la filière de gestion des déchets, la rédaction de « Anasap Infos » dans ses parutions consacre des dossiers spéciaux aux différentes initiatives en matière de valorisation au Togo, dans le but d'informer le grand public.

Dans notre numéro précédant, nous avons été à la découverte de l'AGR, Africa Global Recycling qui est spécialisé dans la récupération, le traitement et la commercialisation des déchets plastiques et papiers. Dans cette nouvelle parution, nous nous intéressons à un centre écologique construit à partir des matériaux issus de la récupération. Il s'agit de Magic Parc Ecologique.

A LA DÉCOUVERTE DU MAGIC PARC ECOLOGIQUE

Magic Parc Ecologique est un espace construit sur une ancienne décharge sauvage. Les constructions y sont faites essentiellement à partir des matériaux issus de la récupération des déchets tels que les bidons d'huile,

les bouteilles d'eau, les sachets d'eau minérale, les pneus, etc.

Ces matériaux servent également à fabriquer des objets d'arts, des pots de fleurs, des sacs en plastiques et papier.

ACTIVITES

Le centre se veut un « show room » où sont exposés les produits fabriqués dans le cadre du recyclage (objets d'arts, des pots de fleurs, des sacs en plastiques etc. Il y est prévu aussi des espaces de jeux pour les enfants et un coin de détente sous forme de bar.

Le centre est également un lieu de rencontres, de formations et d'échanges pour la population et la jeunesse en particulier.

PERSPECTIVES

A court terme, une station de production de biogaz à partir de matières putrescibles, une piscine, et des aires seront installées.

Pour le promoteur du centre, M. IBRAHIM Lamid Aigni « la présente réalisation prouve qu'au Togo, il est aussi possible à partir des déchets, de créer de la valeur, de la richesse et de l'emploi. »

Quelques réalisations du Magic Parc Ecologique à base des déchets recyclables



Des bouteilles d'Evian Pleine de terre servant de briques



Construction a base de bouteille



Un bâtiment écologique à base de bouteilles d'Evian



Une pièce écologique à base de bouteilles d'Evian



un bâtiment construit avec les bidons de 25 litres



Siège à base de pneus usés



pot de fleurs fait de pneus usés



Des formes robots à partir des bouteilles d'Evian



Des sacs fabriqués avec les sachets d'eau communément appelés « Pure water »

PERSONNEL EMPLOYE

Depuis le 10 octobre 2017, date qui marque le début de ses activités, le centre est dirigé par un président et deux collaborateurs.

Selon le responsable M. IBRAHIM Lamid Aigni, le centre veut mettre à contribution la jeunesse ; pour cela il dispose de bénévoles qui s'organisent eux même pour

recycler les matériaux qu'ils amènent au centre pour transformation et exposition.

DIFFICULTES

Le centre ne dispose pas encore de partenaires technique et financier ; il est aussi méconnu du public, ce qui signifie qu'il y a nécessité d'une communication autour du centre. ■

■ Le Bon geste

Mon geste contribue à rendre mon cadre de vie sain, propre et à me maintenir en bonne santé.

La propreté de notre cadre de vie et de notre lieu de travail nous engage tous. La propreté, c'est des petits gestes qui commencent à petite échelle. Quelles sont alors ces gestes pour garder notre cadre de vie propre ?

Devant ma boutique, mon commerce, mon étalage, mon atelier etc. :

La devanture de mon commerce doit être propre pour non seulement ma santé mais pour faciliter l'accès à mes clients. Je balaie devant mon commerce et s'il donne sur une route je l'entretien également. Je m'abonne aussi à une entreprise de pré-collecte. En le faisant mon commerce se distingue des autres, je suis en bonne santé et je prospère.

Directeur de Publication

BERENA Gnakoudè

Réalisation

TAMAKLOÉ Koffi
Direction Communication

Crédit photo

BITOKA
KANFINTINE
BOTCHOLI
MLAPA

Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP)

Tél.: +228 22 22 00 12
206 Rue des Cygnes, Tokoin Solidarité
01 BP. 3361 LOME 01
Numéro vert **8204**

E-mail: anasaptogo@yahoo.fr /
info@anasaptogo.com
Site web: www.anasaptogo.com

facebook : Anasap Togo

J'aime ma ville, j'en prends soin!